



Ville de
rimouski

ÉLECTION MUNICIPALE 2021

Date du scrutin : 7 novembre 2021

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Par cet avis public, Julien Rochefort-Girard, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste de maire et les postes de conseillers des districts électoraux numéros 1 à 11 sont ouverts aux candidatures.
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire : Lundi au jeudi : **8 h 15 à 11 h 45 et 13 h 00 à 16 h**
Vendredi : **8 h 15 à 11 h 45**

Attention : Le vendredi **1^{er} octobre 2021**, le bureau sera ouvert de façon continue de **8 h 15 à 16 h 30**.

3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre **9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jours de vote par anticipation : **Samedi 30 octobre 2021 et dimanche 31 octobre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin, soit le 7 novembre 2021;
- Entre le **dimanche 17 octobre 2021** et le **mercredi 27 octobre 2021**, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - o êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - o avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - o présentez des symptômes de COVID-19;
 - o avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - o êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection au plus tard le **mercredi 27 octobre 2021**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **lundi 4 octobre 2021**.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).

pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le **vendredi 5 novembre 2021 à 16h30**.

Si vous demandez de voter par correspondance, car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection, M^e Marie-Michèle Ouellet.
6. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec le soussigné :
 - en vous présentant au bureau du président d'élection, à l'hôtel de ville de Rimouski, au 205, avenue de la Cathédrale, C.P. 710, à Rimouski, G5L 7C7
 - en transmettant un courriel à l'adresse courriel : greffe@rimouski.ca
 - en composant le **418 724-3125**

DONNÉ À RIMOUSKI, LE 15^E JOUR DE SEPTEMBRE 2021.

A handwritten signature in blue ink, reading "Julien RG".

Le président d'élection,
Julien Rochefort-Girard, avocat